

Ressources

Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent

418-842-6255

De 8h à 16h (lundi au vendredi)

Services: suivi psychosocial, soutien, information sur les droits et ressources, accompagnement et référence

SOS violence conjugale

1-800-363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

24 heures/ 7 jours

Services : écoute téléphonique, information, hébergement et référence

Violence info

418-667-8770

www.violenceinfo.com

De jour (lundi au vendredi)

Services : écoute téléphonique, réconfort, accompagnement, rencontre de groupe, suivi et référence

Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent

255, place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec)
G0A 4V0

Tél. 418-842-6255
Fax: 418-842-8628
www.wendake.ca

Identifier et aider les personnes vivant de la violence conjugale



*Il peut s'agir de votre voisin(e), votre frère, votre sœur,
votre mère, votre père, votre fils, votre fille...*



Indices de violence

La violence conjugale est présente dans toutes les couches de la société et frappe les hommes ou les femmes de tous les âges.

Signes chez la femme violentée:

- Elle semble triste ou déprimée;
- Elle semble nerveuse;
- Elle semble angoissée ou anxieuse;
- Elle s'excuse ou trouve des excuses à son comportement, ou elle devient agressive ou se met en colère;
- Elle semble mal à l'aise de s'exprimer en sa présence;
- Elle semble être malade plus souvent et s'absente du travail;
- Elle essaie de masquer ses blessures;
- Elle trouve des excuses à la dernière minute pour ne pas vous rencontrer ou elle essaie de vous éviter lorsqu'elle vous rencontre dans la rue;
- Elle consomme des drogues ou de l'alcool pour faire face à la situation.

La présence de quelques-uns de ces éléments devrait alerter votre vigilance.

Pourquoi la victime reste?

De nombreuses femmes sont réticentes à dénoncer leur conjoint...

Pourquoi ce silence?

- Isolement, absence de soutien de l'entourage et de ressources financières;
- Méconnaissance des droits et des ressources existantes;
- Dénier de la violence;
- Honte, crainte d'être humiliée, incomprise ou jugée;
- Crainte que la divulgation de la violence entraîne une intervention policière (arrestation du conjoint ou prise en charge des enfants par les services de protection de l'enfance);
- Elle aime toujours son conjoint et continue d'espérer qu'il cessera d'être violent;
- Crainte de représailles, d'escalade de la violence et d'un plus grand risque de préjudice pour elle-même et ses enfants;
- Dénoncer implique d'admettre l'échec de son couple;
- Elle croit qu'elle mérite ce qui lui arrive;
- Quitter son conjoint peut entraîner un changement de résidence, de quartier et même parfois de ville.

Comment venir en aide?

Voici quelques suggestions pour aider lorsque vous reconnaissez des signes avertisseurs de violence.

- **Exprimez vos constats et vos inquiétudes;**
- **Être présent et à l'écoute;**
- **Ne jugez pas et ne dites pas quoi faire;**
- **Positionnez-vous contre la violence;**
- **Supportez la personne qui vit de la violence;**
- **Dites-lui qu'elle n'est pas responsable;**
- **Dites-lui qu'elle ne mérite pas ce qui lui arrive;**
- **Incitez la personne à prendre des moyens pour s'en sortir;**
- **Proposez-lui de garder ses enfants pendant qu'elle obtient de l'aide;**
- **Encouragez et accompagnez-la vers des services d'aide.**

Si elle nie la violence:

- **Dites-lui qu'elle peut venir vous parler n'importe quand.**
- **Offrez-lui de l'accompagner si elle a besoin de renseignements ou de soutien supplémentaire.**